

BUREAU EXÉCUTIF

VENDREDI 06 AVRIL 2018

Présent(s)	Jacky BAUDRAND, Pierre BIGOT, Emmanuel CHABANNES, Anne-Charlotte DUPONT, Christine GEFFROY, Cédric GOSSE, Philippe LESCURE, Alexandre PY, Patrick SOIN, Andrée VIDIL
Invité(s) à titre consultatif	Alexandre DODU, Guillaume FRITSCH, Benjamin MAZE, Loïc MENTRE, Sébastien POULET, Bernard SAINT-JEAN, Thierry SAMMUT
Absent(s) excusé(s)	Jessica HARRISON

Conformément aux points 2.3.2.1.1., 2.3.2.2.7. et 2.3.2.2.8. des statuts fédéraux adoptés par l'AGE du 28 octobre 2017 :

- "(...) Le Bureau Exécutif est l'organe de droit commun de la F.F.TRI.. (...)
- Le Bureau Exécutif ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents, dont au moins deux membres parmi le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier Général.
- Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante."

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présente, dont au moins deux membres parmi le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier Général. Le Président Philippe LESCURE, souhaite la bienvenue aux participant.e.s et ouvre la séance.

1. Informations

[1.1. AG : questions diverses](#)

[1.2. Remboursement des frais des représentants des clubs](#)

[1.3. Indicateurs mensuels](#)

[1.4. Créances au 31 mars 2018](#)

[1.5. Assoconnect](#)

[1.6. Séminaire des Présidents de Liges 2018](#)

[1.7. Point de situation médical](#)

[1.8. Point de situation TEVE - Move Publishing](#)

[1.9. Calendrier des réunions du BE de mai à décembre 2018](#)

[1.10. Présentation Equipe de France](#)

2. Décisions

[2.1. Tarifs d'inscription en ligne Triathlon Evénements](#)

[2.2. Ecole de Triathlon](#)

1. Informations

1.1. AG : questions diverses

Les membres du BE répondront lors de l'AG aux questions diverses posées par les clubs en fonction de leurs secteurs d'intervention et de responsabilité.

1.2. Remboursement des frais des représentants des clubs

Le Trésorier Général rappelle qu'une règle existe en matière de prise en charge de frais :

TRAIN : Remboursement du billet SNCF 2ème Classe

VOITURE : Remboursement de 0,26 € du kilomètre
Remboursement de 0,30 € du kilomètre en cas de covoiturage

AVION : 1) Le billet devra être commandé au plus tard 5 semaines avant le déplacement à la F.F.TRI. qui se chargera de prendre le billet.

2) Les billets pris individuellement seront remboursés sur présentation du billet avec un plafonnement au montant des frais kilométriques « voiture ».

1.3. Indicateurs mensuels

Suite au dernier BE au cours duquel Eric SAEZ a proposé la mise en place d'un certain nombre d'indicateurs, Pierre BIGOT présente les indicateurs qui seront intégrés au point licences et envoyés mensuellement.

1.4. Créances au 31 mars 2018

Au 31 mars :

- 634 721,49 € sont dûs par les ligues régionales
- 40 000 € sont dûs par l'organisateur du triathlon de Belfort
- 3 846,92 € sont dûs par des "clients divers"

1.5. Assoconnect

La signature du contrat avec Assoconnect est prévue ce soir, à l'issue de la table ronde informatique (Espace Tri 2.0, Assoconnect).

1.6. Séminaire des Présidents de Ligues 2018

Compte tenu de la réduction du nombre de ligues régionales, le Président LESCURE propose que le séminaire des présidents de ligue soit transformé en un temps de travail entre présidents de ligue, sur des problématiques rencontrées par les ligues.

- Proposition de lieu : Ile de France
- Proposition de date : 23 et 24 novembre 2018 ou 30 novembre et 1^{er} décembre 2018 (prévisionnel)
- Forme : à définir

1.7. Point de situation médical

Une aide dans le domaine médico-administratif a été apportée à Julien FORT, ce qui lui a permis d'obtenir des facilités quant à sa prise en charge médicale globale.

A l'initiative d'Eric SAEZ, un groupe de travail sur la lutte contre le dopage a vu le jour. La première réunion téléphonique a eu lieu permettant de poser les bases de notre réflexion sur ce large sujet. Une journée de travail physique est prévue dans les prochaines semaines.

1.8. Point de situation TEVE - Move Publishing

Emmanuel CHABANNES informe les membres du BE que les actionnaires du Groupe MOVE PUBLISHING ont décidé la vente par appartement de leurs différents titres de presse mais aussi des différents événements. Pour rappel, MOVE PUBLISHING détient des titres de Presse comme Jogging international, le Cycle, l'Automobile magazine, mais aussi MOVE PUBLISHING EVENTS qui est la filiale dédiée à l'organisation d'événements.

1.9. Calendrier des réunions du BE de mai à décembre 2018

- 25 / 26 mai : Siège Fédéral
- 15 juin : INSEP (veille de CA)
- 31 août et 01 sept. : Quiberon (Sofitel)
- 28 sept. : Holiday INN (veille de CA)
- 19 et 20 octobre : Montpellier
- 07 décembre : Siège Fédéral

1.10. Présentation Equipe de France

Le Président LESCURE remercie Thierry SAMMUT et Sébastien POULET pour leur intervention en BE ce jour.

Un contexte international complexe :

JO et JP 2020

- 9 médailles olympiques distribuées en 2020
- 24 médailles paralympiques (4 catégories hommes et femmes)

Calendrier ITU 2018

- Championnat du Monde = 7 étapes de la WTS + 1 Grande Finale à Gold Coast. (55 sportifs au maximum par étape)
- 2^o niveau : coupes du Monde (15 épreuves)
- 3^o niveau : coupes continentales (51 épreuves dont 13 en Europe)
- 2 Championnats d'Europe Elite (Sprint et CD)

3 classements (ou ranking) :

- « World Triathlon Series » (décerne le titre de champion du Monde)
- « ITU World Ranking » (classement mondial → accès aux épreuves)
 - Classement « glissant » sur 2 années
 - 12 meilleurs scores comptabilisés (6 scores par période de 12 mois)
- « Olympic qualification list » (individuel et relais / 3 niveaux d'épreuves)

Règles de qualification aux Jeux Olympiques :

- 55 quotas (hommes et femmes)
 - 20 au titre des épreuves de Relais Mixte (10 nations à 2 quotas)
 - 26 au titre du Ranking Olympique Individuel
 - 2 pour le pays hôte (Japon)

- 7 autres pour augmenter la représentativité (2 invitations et 1 quota / continent)

- Quota maximal : 3 à condition que le 3ème sportif soit classé dans le Top 30 du Ranking Olympique Individuel

- Ranking Olympique Relais Mixte :
 - 22 mois du 11 mai 2018 au 10 mars 2020
 - 5 meilleurs scores comptabilisés
 - Epreuves : Championnats du Monde relais mixte, Test Event, Mixed Relay Series Events, Championnats d'Europe relais mixte.

 - Epreuve qualif olympique relais mixte : entre 10 mars et 11 mai 2020

- Ranking Olympique Individuel :
 - 24 mois du 11 mai 2018 au 11 mai 2020
 - 12 meilleurs scores comptabilisés
 - Epreuves : WTS (+Grandes Finales), Test Event, WC, Chpt Europe CD

Qu'est-ce que l'EQUIPE DE FRANCE ?

- Sélections sur les championnats internationaux : Championnats d'Europe et du Monde dans les disciplines de HN (Triathlon CD en Elite, Relais Mixte, U23, Junior et Youth ; Triathlon LD ; duathlon CD)
- Coupes du Monde et coupes d'Europe → pas de sélections en Equipe de France.

Comment sont sélectionnés les sportifs en Equipe de France ?

Un comité de sélection est réuni. Il est composé de 5 membres :

- Le Vice-Président en charge du Haut Niveau et de la Formation
- Le chargé de mission de la performance Olympique et Paralympique 2020
- Le Directeur Technique National ou son représentant
- Le Médecin des Equipes de France ou le médecin référent de l'équipe
- Le responsable des Equipes de France.

FONCTIONNEMENT :

- Convocation par le DTN
- Etablissement d'une liste d'athlètes et présentation,
- Vérification du respect des modalités de sélection,
- Avis médical,
- Sélection finale par le DTN

Bilan Olympiade 2013-2016 / Etats Fédéraux du HN / PPF

- Hommes et Femmes :
 - Evolution des performances pas assez marquées
 - Démarche d'accompagnement individuelle positive
- Spécificités public féminin :
 - Absence d'athlètes de niveau mondial en Elite

- Maturité tardive
- Accompagnement spécifique (projet sportif, aspects médicaux, partie cyclisme).
- Relais Mixte : 8 participations aux championnats du Monde de 2010 à 2017 (1 victoire, 3x 2ème, 4x entre 4ème et 6ème) :
 - Un effectif masculin fort (quantitativement / qualitativement)
 - Spécificités public féminin :
 - objectifs à court terme (relais 2020) et moyen terme (Paris 2024)
 - projet double : avoir des sportives complètes pour les JO (épreuves individuelle et relais) et montée en puissance d'autres sportives performantes sur ce format.

Les Modalités de Sélection en Equipe de France = réaffirmer une exigence en cohérence avec l'ambition fédérale

- Elles sont le reflet de nos Objectifs / Fixent un cap aux sportifs
- Propositions faites en novembre
- Publication faite en décembre
- Modifications en cours de saison (ex : changement de calendrier ITU)

Démarche d'accompagnement individuelle

SPORTIFS INSCRITS SUR WTS DEBUT 2018 (évolutif en cours de saison)

OBJECTIF : SERIE MONDIALE WTS

- Vincent LUIS
- Pierre LE CORRE
- Raphaël MONTOYA
- Dorian CONINX
- Simon VIAIN
- Léonie PERIAULT

OBJECTIF : CHAMPIONNATS DU MONDE U23

- Léo BERGERE
- Cassandre BEAUGRAND

Actions collectives et soutien d'initiatives individuelles :

- Stages hivernaux 2017-2018
- Préparation individuelle
- Stage FFTRI à Montegordo (6 femmes / 3 hommes)

Stages de préparation aux championnats du Monde

- Echirolles pour les 3 grenoblois
- Altitude (Vincent, Raphaël)
- Stage FFTRI à Vittel (public féminin et U23)

Spécificités public féminin

- Partie cyclisme :
 - Collaboration avec un expert en cyclisme sur stages et compétitions depuis décembre 2016
 - Un spécialiste cyclisme à 20% sur le Pôle France Montpellier
 - Regroupement féminin (décembre 2017) orienté cyclisme + relais

- **Projet Sportif / Médical :**
 - Accès au plus haut niveau : accepter que cela prenne du temps
 - Accompagnement individualisé (divers thérapeutes)
 - Médical

Spécificités public féminin : Plan d'Actions Relais Mixte

- Mise en concurrence / évaluations (3 temps entre février et avril)
- Relais Mixte : calendrier international 2018
 - Championnats du Monde
 - Championnats d'Europe
 - Série mondiale relais (Nottingham et Edmonton)
- Accès aux WTS pour certaines : WTS Leeds, Hambourg et Edmonton : à suivre

Mission d'Appui Expertise de la Performance

- Organisation DTN
- Évaluations Physiologiques (42 sportifs entre décembre et mars)
- Projet spécifique « Relais Mixte »
- Acclimatation conditions environnementales TOKYO 2020

Médical

- Organisation Suivi Médical
 - Un médecin référent en charge de la SMR
 - Un médecin référent « santé » pour chaque sportif listé
 - Paramédical : passage de 4 à 8 kinés entre 2012 et 2017 (4 olympiques - paralympiques ; 4 relève - duathlon - tri LD)
- Suivi médical pour les épreuves ITU
- Vacances médicales (stages et compétitions)

Equipe de France de Paratriathlon

- Jeux Paralympiques 2020 :
 - Connaissance des catégories présentes aux JP courant 2018
- Calendrier 2018
 - WPS Yokohama (+ camp entraînement Mont Fuji)
 - Championnats d'Europe Tartu
 - Championnats du Monde Gold Coast

Equipe de France Junior et Youth

- Un objectif : préparer notre relève aux échéances Elite de demain (Perspectives 2018-2020)
- 3 niveaux de compétitions :
 1. Championnats d'Europe et du Monde Junior
 2. Championnats d'Europe Youth et Jeux Olympiques de la Jeunesse
 3. Sélections nationales Junior / Youth (coupes continentales, etc...)
- Stages de préparation (IATE et spécifiques juniors)

2. Décisions

2.1. Tarifs d'inscription en ligne Triathlon Evénements

Pierre Bigot propose une révision de la politique tarifaire des inscriptions en ligne FFTRI (Njuko). Les tarifs des commissions sur les inscriptions en ligne de Triathlon Evénements ont été revus à la baisse afin de s'aligner sur le prix marché et rester compétitif. Également, en cas de remboursement et d'inscriptions hors ligne aucun frais ne sera prélevé.

LE BE valide à l'unanimité cette proposition.

2.2. Ecole de Triathlon

Loïc MENTRE, chargé de mission Jeunes, présente le projet d'évolution de la labellisation des Ecoles de Triathlon. Celui-ci a pour but de valoriser la structuration des clubs au regard d'un certain nombre de critères. À compter de la rentrée prochaine, le principe d'accès à la labellisation sera modifié. Le club ne postulera plus à un label mais en obtiendra un en fonction des éléments enregistrés dans la base de données Espace Tri 2.0, même si cette labellisation reste une démarche volontariste du club :

- Un système d'attribution de points au regard d'items structurels
- Un système compensatoire = valorisation des points forts
- Une démarche d'accompagnement = valorisation de la situation réelle des clubs
- Un système relié à Espace Tri 2.0 = objectivité
- Une démarche volontariste = Engagement du club
- Identification du label au regard du nombre de points marqués

1) Item structuration de l'école de triathlon

- Identifier l'organisation de l'école au sein du club
- Item organisé sur la base d'un questionnaire = 1er aperçu de l'organisation de l'école
- Item basé sur du "déclaratif" = pas d'attribution de points mais engagement obligatoire pour pouvoir accéder à l'item suivant

2) Item équipe pédagogique

- Valorisation des diplômes fédéraux et d'Etat
- Organisation "libre" de l'équipe pédagogique = pas de niveau minimum de diplômes requis
- Identification des éducateurs licenciés dans le club et intervenant de façon effective au sein de l'école
- Attribution de "bonus"
- Item qui doit faire l'objet d'une validation par la ligue

3) Item jeunes

- Données directement issues d'Espace Tri 2.0
- Valorisation du public "cible"
- Valorisation de la mixité et de la dynamique de groupe chez les plus jeunes

4) Item vie sportive

- Valorisation du dynamisme associatif
- Valorisation de l'implication des clubs dans les dispositifs fédéraux dédiés aux jeunes
- Une partie déclarative = saisie des épreuves organisées (validation ligue)
- Une partie directement issue des données Espace Tri 2.0 = Class Tri & compétitions CNJ

5) Item démarche d'enseignement

- Une partie "questionnaire" = modalités d'organisation pédagogique de l'école
- Une partie relative à la "certification EFT"
- Valorisation des clubs engagés dans la démarche EFT = Bonification
- Item qui doit faire l'objet d'une validation par la ligue

Le calendrier de labellisation est rappelé :

	Dates de début	De fin
Saison sportive	1 ^{er} janvier	31 décembre
Période de prise en compte des organisations	1 ^{er} janvier	31 décembre
Période de saisie et d'enregistrement des données	1 ^{er} janvier	31 août
Période de régulation pour les CTL	1 ^{er} septembre	14 septembre
Période de labellisation	15 septembre	22 septembre

Afin de soutenir davantage les clubs ayant obtenu un label Ecole de Triathlon * ou ** ou ***, Loïc MENTRE propose que ces derniers puissent bénéficier d'une exonération partielle des frais de formation BF4.

Les membres du BE sont favorables au principe d'une exonération des frais de formation BF4 à hauteur de 50%, mais précisent que cela devra être validé dans le cadre de la construction du projet de budget 2019.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Pierre BIGOT
Secrétaire Général